



**Brest à Pied et à Vélo**

# Rapport d'activité 2025

BaPaV

19 rue Bruat

29200 BREST

[www.bapav.org](http://www.bapav.org)

[contact@bapav.org](mailto:contact@bapav.org)

## Table des matières

Présentation :.....	3
Historique :.....	3
Gouvernance.....	4
Administrateur.rice.s .....	4
Vie associative .....	6
Adhérent.e.s .....	6
Les tarifs.....	6
Cotisations.....	7
La communication.....	8
Bénévoles.....	9
Salariés :.....	10
Situation en 2025.....	10
Bilan.....	11
Fonctionnement.....	11
Ressources.....	12
Local.....	12
Vélos.....	12
Outils numériques.....	13
Engagement en tant qu'employeur.....	13
Activités .....	14
Temps consacré à l'activité.....	16
Présence médiatique .....	26
Activités (tripteurs, mécanique, ... ).....	26
Évènements.....	26
Plaidoyer.....	27
Bilan financier.....	28
Compte de résultat.....	28
Subventions :.....	30
Bilan.....	31
Analyse.....	31
Prévisionnel 2026.....	32

# Présentation :

L'objet de l'association Brest à Pied et à Vélo (BaPaV) est de :

- Encourager les déplacements actifs, notamment à pied et à vélo,
- Favoriser l'intermodalité,
- Lutter contre l'exclusion liée aux transports,
- Prévenir la sédentarité,
- Inciter à réduire l'usage de l'automobile
- Veiller au bon usage de l'argent public dans le domaine des transports et des déplacements à Brest, sa métropole le Pays de Brest et plus largement la région Bretagne.

Le projet de Brest à Pied et à Vélo consiste à promouvoir l'usage des mobilités actives comme mode de transport économe, écologique ayant un impact positif sur la santé.

C'est pourquoi elle réalise des actions de sensibilisation, de communication et de promotion de l'usage de la marche et du vélo auprès du grand public et des collectivités en plus de l'animation d'actions au sein des locaux de l'association.

# Historique :

2000 : Création de l'association de défense du piéton et du vélo-cycliste (A.D.P.V.).

2002 : Création de l'association BaPaV

2004 : 1ère réunion avec la CUB (Communauté Urbaine de Brest, devenue Brest Métropole), dans le cadre de la mise à jour du PDU (Plan de Déplacements Urbains)

2005 : Adhésion à la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBicy devenue FUB)

2006 : Action en justice contre Brest Métropole pour non respect de la loi Laure

2007 : 1ère Véloration

2010 : Suivi de la mise en application du SDV (Schéma directeur Vélo)

2011 : Élaboration de la première convention avec Brest Métropole

2012 : Développement de l'activité (propositions de services autour du vélo) et embauche d'une première salariée.

2015 : Installation dans les locaux au 19 rue Bruat, premiers créneaux réguliers pour l'atelier et la vélo-école

2018 : Première organisation du challenge A Vélo Au Boulot

2019 : Participation à la concertation publique transports, à la révision du SDV, à la révision du plan climat et à la révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

2020 : Reconnaissance de l'intérêt général de l'association

2021 : Initiation et coordination du projet triporteur.

2023 : Arrivée de la Mécacyclette (vélo-cargo transformé en atelier mobile)

2024 : 4 salariés en CDI

# Gouvernance

## Administrateur.rice.s

Suite à l'Assemblée Générale du 15 mars 2025, et du Conseil d'administration du 31 mars 2025, la composition du CA est la suivante.

Les administrateur.rice.s sont élu.e.s pour un **mandat de 2 ans**, renouvelable. Le Conseil d'Administration est **ouvert aux candidatures de toute personne adhérente** souhaitant s'impliquer dans la gouvernance de l'association.

### 1) Membres élu.e.s en 2025, dont le mandat court jusqu'en 2027 :

- Hugo Le Guen : Élu jusqu'en 2027, co-référent Atelier
- Julia Fougère : Élu.e jusqu'en 2027, référente communication
- Mikael L'Hostis : Élu jusqu'en 2027
- Edouard Vaughan : Élu jusqu'en 2027, référent Triporteur et Trésorier

### 2) Membres élu.e.s en 2024, dont le mandat court jusqu'en 2026 :

- Hubert Croguennoc : Élu jusqu'en 2026, co-référent Atelier
- Jean-Yves Le Theuff : Élu jusqu'en 2026, référent Vélo-école, Secrétaire
- Matthieu Toniuzzi : Élu jusqu'en 2026, Président
- Arzhel Younsi : Élu jusqu'en 2026, référent Aménables
- Ludmilla Gates : Élu.e jusqu'en 2026

Arzhel et Ludmilla ont fait part de leur intention de ne pas se représenter pour le prochain mandat. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur contribution à la vie associative.

Certain.e.s membres dont le mandat arrive à échéance ont indiqué souhaiter poursuivre leur engagement. Les prochaines élections seront donc **ouvertes à la fois aux renouvellements et aux nouvelles candidatures**.

Le conseil d'administration s'est réuni mensuellement avec ses membres. Un groupe de travail a été mis en place afin d'améliorer la préparation des réunions et la fluidité des échanges. Le **rôle des référent.e.s a été renforcé** pour clarifier les responsabilités et faciliter la coordination entre bénévoles et salarié.e.s.

Des temps de travail spécifiques ont également été consacrés au projet associatif et aux perspectives d'avenir de l'association.



Arzhel



Edouard



Julia



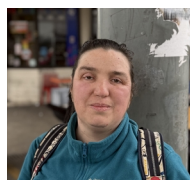
Matthieu



Mikael



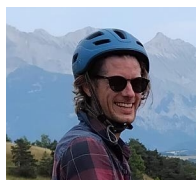
Jean-Yves



Ludmilla



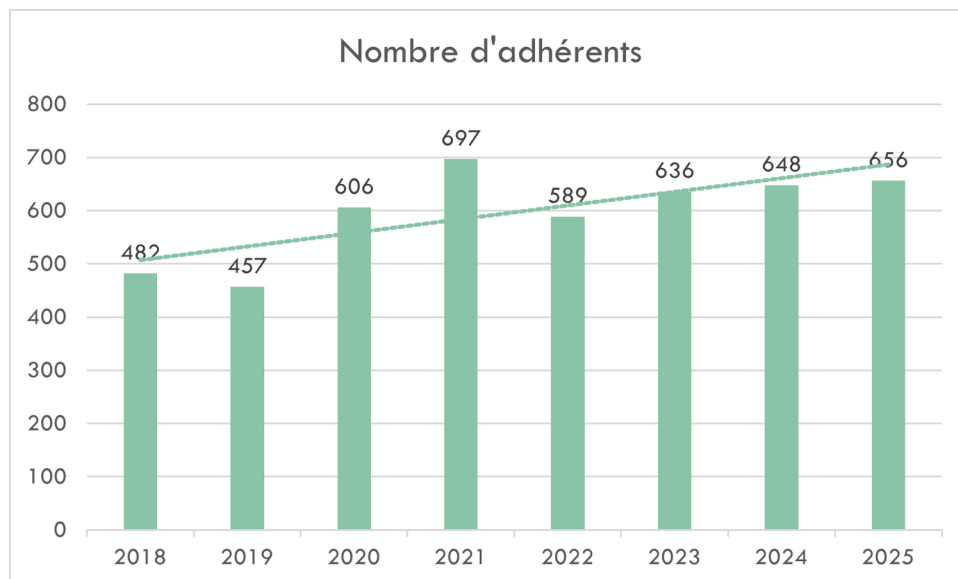
Hubert



Hugo

# Vie associative

## Adhérent.e.s

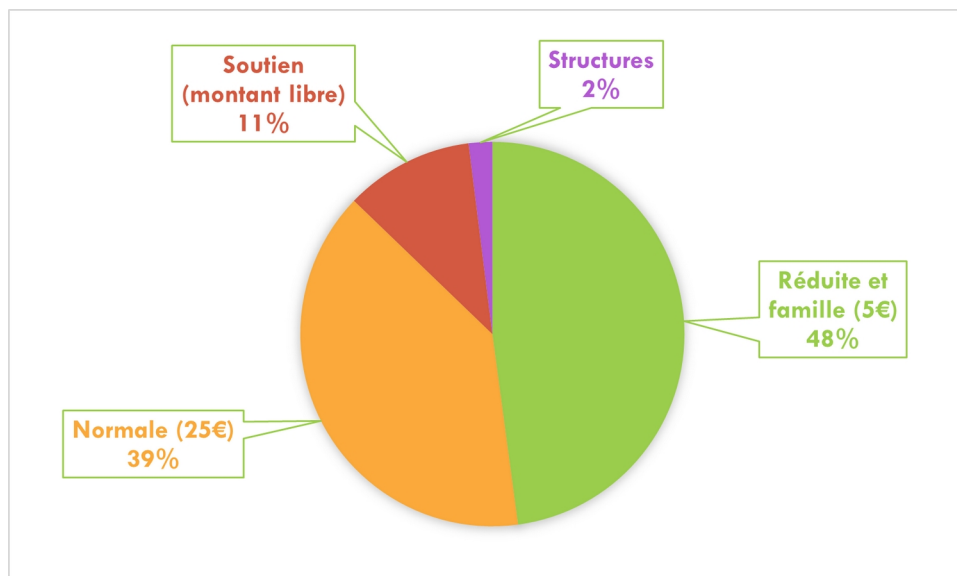


Le nombre d'adhérent.e.s est en progression constante, passant de **482** membres en 2018 à **656** en 2025.

## Les tarifs

Pour adhérer à l'association, le barème est le suivant :

- Adhésion individuelle à tarif normal à 25€ ou Heol.
- Adhésion individuelle à tarif réduit à 5€ ou Heol.
- Adhésion familiale où les membres d'une même famille peuvent adhérer à 5€ ou Heol par membre, après la première adhésion individuelle (normale ou réduite).
- Adhésion pour les structures, personnes morales à tarif variable en fonction du nombre de salarié.e.s



La majorité de nos membres bénéficie du tarif réduit ou famille (48 %), tandis que les adhésions normales et de soutien représentent ensemble la moitié de nos effectifs.

Les adhésions se font directement à BaPaV ou en ligne via le [site HelloAsso](#) :

La période de validité de l'adhésion est de 12 mois à partir de la date d'adhésion.

L'adhésion donne le droit d'utiliser les services proposés par BAPAV et d'être informé de l'actualité de l'association.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, une proposition d'augmentation des tarifs est proposée et validée en CA.

## Cotisations

BAPAV fait partie de réseaux qui partagent les mêmes valeurs pour permettre d'échanger, de participer ou s'inspirer de projets innovants. Elle adhère à :

- La **Fédération des Usagers de la Bicyclette** qui coordonne les échanges d'expériences entre ses associations-membres et vient en appui à tous ceux qui veulent agir pour développer le vélo en ville. La FUB regroupe plus de 550 associations (et antennes) de cyclistes urbains.
- **L'Heureux Cyclage**, réseau des ateliers participatifs et solidaires, qui fédère en France plus de 250 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo
- Le **Collectif Bicyclette Bretagne** créé en 2020, qui coordonne les actions des associations vélo en direction du Conseil Général de Bretagne et des Conseils Départementaux des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.



BAPAV cotise aussi à des **association locales** en vue de **favoriser des partenariats** :

- Plabennec A Pied A Vélo (PaPaV)
- Place au vélo à Plougastel (PaVaP)
- Ener'gence

- Lieu Dit
- Vélo 228 Finistère
- AF3V (Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes)
- Rue de l'avenir
- Adess 29 (Association de développement de l'économie sociale et solidaire)
- Heol (Monnaie Locale)
- Ti Mobzh
- La Caisse A Clous
- France Bénévolat

## La communication

### Communication externe

Afin de donner de la visibilité sur les actions de l'association et sur l'actualité locale en matière de mobilité auprès des adhérent.e.s mais également à tous les intéressés.e.s, BaPaV communique via:

- Le site internet : [bapav.org](http://bapav.org)
- La page Facebook / Instagram
- La presse locale

L'association est en **réflexion sur les modes de communication** pour trouver un modèle qui fonctionne et qui soit plus en adéquation avec ses valeurs. Pour l'instant, la communication via Facebook étant celle qui fonctionne le mieux, il a été décidé de la maintenir même si l'association ne se sent pas en accord avec les valeurs de la plateforme.

BAPAV informe les adhérent.e.s via :

- Une newsletter mensuelle : La Bicyc'lettre. Elle est transmise à tous ceux qui adhèrent (avec la possibilité de se désinscrire).
- Un canal de communication général sur la Communauté BaPaV de WhatsApp.
- Des temps d'échanges lors des Jeudis de BaPaV organisés tous les deux mois sur une thématique définie.

### Communication interne

Plusieurs temps d'échanges permettent d'informer les bénévoles de l'association et de recueillir leurs avis :

- Les groupes WhatsApp spécifiques pour chaque groupe de bénévoles
- Des réunions et ou groupes de travail organisées entre groupes de bénévoles par les référent.e.s ou les salarié.e.s responsables des activités.

- Les membres du Conseil d'Administration communiquent également via le « Framateam » (service de chat open source). C'est aussi un outil de partage des Aménavales.

### Un lieu de partage

Les locaux de l'association sont un **lieu commun à l'ensemble des adhérent.e.s**. C'est un endroit important où les adhérent.e.s peuvent se rencontrer, discuter, avoir accès à l'atelier, se réunir avant les cours de la vélo-école, où le matériel (vélos, outils...) est stocké et où les salarié.e.s travaillent.

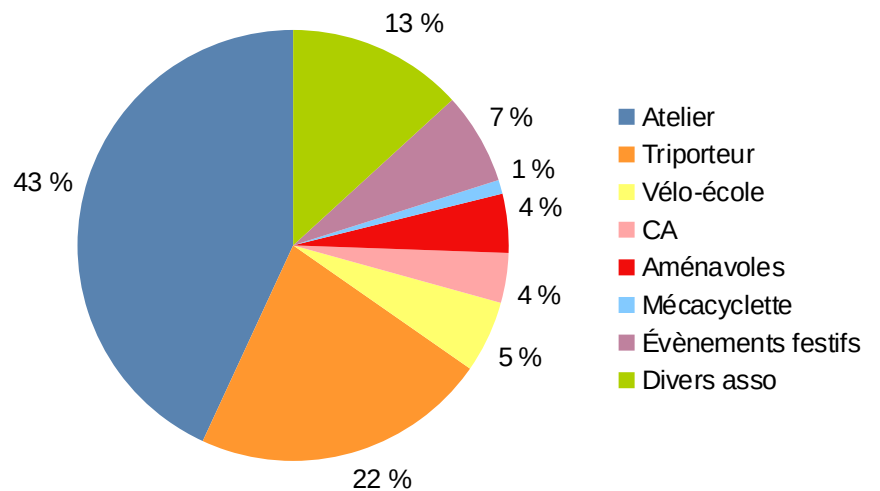
## Bénévoles

Lors de leur adhésion à l'association, les membres peuvent choisir de s'impliquer en tant que bénévole. Ils ont le choix de se répartir dans **une ou plusieurs** des catégories de bénévoles selon leur préférences et affinités :

- Les **BapaVoles** sont les bénévoles ponctuel.le.s qui peuvent se rendre disponibles pour donner des idées ou aider dans l'organisation d'évènements sur sollicitation.
- Les **MécaVoles** assurent les permanences de l'atelier d'auto-réparation. Ils aident à la remise en état des vélos sous la responsabilité du salarié chargé de l'atelier.
- Les **Vélo-écoVoles** participent à l'enseignement et assurent les cours de vélo-école sous la responsabilité du salarié chargé du projet vélo-école.
- Les **AménaVoles** réfléchissent à comment faire de Brest une ville meilleure pour les piétons et les cyclistes et élaborent des propositions d'aménagements à destination des élu.e.s.
- Les **Pilotes Triporteurs**, transportent les adhérent.e.s et baladent les personnes à mobilité réduite en lien avec la salariée chargée du projet triporteur.
- Le **Conseil d'Administration**, représente l'association et définit la stratégie associative. Les membres participent aux réunions décisionnelles mensuelles.

Le dynamisme de l'association repose significativement sur l'**engagement constant des bénévoles**, toujours présent.e.s pour assurer le bon déroulement des activités et animations. Leur dévouement et leur énergie ont été essentiels à la mise en œuvre et à l'extension des projets de l'association.

Temps passé en h	
Atelier	1615
Triporteur	831,5
Vélo-école	201,75
CA	140
Aménavales	166
Mécacyclette	39
Évènements festifs	258
Divers asso	494,5
<b>Total</b>	<b>3745,75</b>



En 2025, les bénévoles ont contribué à près de **3 700 heures d'activité**. L'atelier a concentré 1 615 h (49 %) et le triporteur 832 h (25 %), illustrant que ces missions nécessitent une **forte mobilisation** de bénévoles, et ne pourraient pas être réalisées en se reposant uniquement sur le temps salarié. Les autres activités, comme les événements festifs (258 h), la vélo-école (202 h) ou les Aménavales (166 h), représentent également un **engagement précieux**, montrant la diversité et l'importance de l'investissement bénévole pour l'ensemble de l'association.

## Salariés :

### Situation en 2025

- **Marion** : Coordinatrice, en CDI depuis le 01/12/2024.
- **Frédéric**, chargé de projets Vélo-école et Mobilités Actives, recruté le 13/11/2023 en CDI
- **Sean**, chargé de projets Atelier, Mécacyclette, en CDD du 01/03/2023 au 31/08/2024, et en CDI depuis le 1/09/2024
- **Clarisse** : chargée de projets Triporteurs, et Plaidoyer, en CDD pendant un an jusqu'au 17/09/2024, et en CDI depuis le 18/09/2024
- **Gwendal** en CDD de mai du avril 2025 au 16 janvier 2026 en remplacement du congé sans solde de Clarisse.



## Bilan

- 4 postes en CDI fin 2024
- 1 CDD
- 2 congés sans soldes accordés (Clarisse 9 mois remplacés, Sean 3 semaines non remplacés)

	2025												2026	
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev
Marion	CDI													
Fred	CDI													
Sean	CDI													
Clarisse	CDI				Sans solde									
Gwendal					CDD									
	2F/ 2H	2F/ 2H	2F/ 2H	2F/ 2H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	1F/ 3H	2F/ 2H

## Fonctionnement

Toutes les personnes salariées sont en contrat avec **modulation type A** de la convention collective **ECLAT** (1485 h/an, 33 h en moyenne par semaine avec un temps de travail hebdomadaire compris entre 0 et 48 h sans excéder 12 h/j).

Aucun accident ou arrêt de travail n'est à déplorer.

Une formation sur « Répondre à un AAP » (organisé par l'Institut de la transition à Lyon) a été suivie par la coordinatrice.

Le chargé mécanique aimerait monter en compétences en soudure et le formateur vélo-école est prêt à se former aussi (sujet à définir). Ils n'ont pas trouvé de formations correspondant à leurs besoins pour l'année 2025.

## Ressources

### Local

Pour fonctionner BAPAV peut s'appuyer sur un local au 19 rue Bruat où sont basés les bureaux (50m<sup>2</sup>) et l'atelier d'auto-réparation (50 m<sup>2</sup>). Trois garages permettent de stocker des vélos autour de nos locaux (rue Bruat, rue Jules Ferry, et rue Bugeaud).

Afin de faciliter la logistique et d'agrandir l'espace des salarié.e.s et de l'atelier, des **recherches ont été effectuées** pour trouver un local mais elles n'ont pas abouti à ce jour.

Un travail de rafraîchissement des bureaux a été effectué, l'ensemble ayant été repeint.

### Vélos

L'association possède **plusieurs vélos** :

- 4 triporteurs (dont un pour le transport d'un fauteuil roulant, un couvert pour le transport à la demande, et deux pour les balades)
- 1 vélo-cargo, atelier mobile (Mécacyclette)
- 3 vélos électriques pour le déplacement des salarié.e.s et le déplacement de la remorque de vélo-école.
- une flotte de vélos à réparer et/ou à vendre (volume variable en fonction des dons et des ventes)
- une flotte de 34 vélos (20 enfants et 14 adultes) à destination de la vélo-école.

Un vol de vélo électrique a été à déplorer cette année. Un nouveau vélo a été acheté pour le remplacer. Il a été choisi d'opter pour un **vélo-cargo** pour pouvoir déplacer du matériel de vélo-école sans nécessairement la remorque.



Merci à Thales et Arkéa pour leur participation à cet achat.

THALES



## Outils numériques

Les postes de travail ont été aménagés pour les salarié.e.s. Chaque membre de l'équipe bénéficie d'un ordinateur et d'un téléphone portable professionnel.

2 PC portables ont été renouvelés cette année suite à des pannes.

## Engagement en tant qu'employeur

En 2025, l'association a obtenu la **labellisation Or** du **programme Objectif employeur Pro-Vélo (OEPV)**. Cette reconnaissance vient valoriser les actions mises en place pour favoriser les déplacements à vélo des salarié.e.s et améliorer les conditions d'accueil des cyclistes.



# Activités

Les actions menées par l'association s'inscrivent dans **plusieurs objectifs complémentaires**. Elles visent à **encourager** l'usage des mobilités actives, notamment le vélo et la marche, auprès du grand public, à **sensibiliser** aux enjeux de déplacement et à **accompagner** les habitantes et habitants dans leurs pratiques. L'association agit également pour **favoriser les échanges** et la coopération entre les acteurs du territoire, développer et coordonner des services concrets à destination des cyclistes, et contribuer aux espaces de réflexion et de travail autour des mobilités actives.

Ces objectifs se traduisent concrètement à travers **plusieurs activités structurantes** :

## Évènements et temps forts grand public

Tout au long de l'année, l'association a participé à de **nombreux événements grand public**, organisés à Brest et dans les communes du territoire.

Ces temps forts constituent des moments privilégiés de **rencontre** avec les habitantes et habitants, permettant de **faire connaître** les mobilités actives, de **valoriser** les actions de l'association et de proposer des **animations accessibles à tous et toutes**.

Selon les contextes, ces événements mobilisent une ou plusieurs activités de l'association (vélo-école, mécanique vélo, triporteur, actions de sensibilisation), et viennent compléter les actions menées tout au long de l'année dans des cadres plus réguliers.

- Climat Déclic - 15 et 16 novembre 2025
- Foire Saint-Michel – 27 et 28 septembre 2025
- Randorade – 8 juin 2025
- Fête du Tour – 25 mai 2025
- Défi Plastique Océanopolis – 29 mars 2025
- Festival Nananère à Gouesnou – 5 et 6 avril 2025



## Challenge Tout à Vélo

L'association a animé le **challenge Tout à Vélo** du 5 mai au 6 juin, mobilisant 717 participant.e.s sur le territoire.

Au total, plus de 130 000 kilomètres ont été parcourus à vélo au cours de cette période, faisant de cette édition une **véritable réussite**.

Le challenge a été marqué par un temps fort, « **Place au Vélo** », organisé afin de rendre les mobilités actives visibles dans l'espace public et de proposer des animations ouvertes à toutes et tous.

Il s'est également conclu par des **remises de prix** au sein des entreprises participantes, permettant de valoriser l'engagement des salarié-es et de renforcer la dynamique collective autour du vélo du quotidien.



## Rencontres, visites et présentations de l'association

En complément des événements grand public, l'association a également **accueilli ou rencontré différents groupes** (étudiant.e.s de Rennes, CLPS, petits débrouillards, etc.) dans le cadre de visites, de présentations et de temps d'échange.

Ces rencontres ont permis de faire découvrir les activités de l'association, ses locaux et ses projets, et de favoriser les échanges avec des publics variés issus de la formation, de l'éducation populaire ou du monde associatif.

## **Vie partenariale et ancrage territorial**

L'association s'inscrit dans une dynamique de **coopération** et de **partenariats** à l'échelle du territoire, contribuant à renforcer son ancrage local et son rôle d'acteur ressource sur les questions de mobilités actives.

Elle a participé aux conseils d'administration et assemblées générales du Lieu-dit et Ti-Mobzh, ainsi qu'à des réunions réunissant les acteurs et actrices de la mobilité, avec pour objectifs de mieux se connaître, de partager les activités, les territoires d'intervention et les projets en cours.

L'association a également été présente aux Rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest, le 25 septembre.

## Activité Triporteur

### Temps consacré à l'activité

En 2025, **830 heures de bénévolat** ont été consacrées au pilotage des triporteurs.

Au total, 20 bénévoles ont piloté au cours de l'année, avec une activité reposant en grande partie sur un **nombre restreint de pilotes régulier.e.s**, notamment pour le Transport à la Demande (TAD).



Les salarié·es ont consacré 165 heures à l'activité triporteurs (coordination, formation, prise des appels, relations partenaires, communication, réunions et recherche de financements).

Enfin, 29 personnes ont été **formées au pilotage** en 2025. Ce chiffre important met néanmoins en évidence une difficulté récurrente : l'implication des personnes formées dans la durée reste complexe, et l'activité repose sur un nombre restreint de pilotes réguliers.

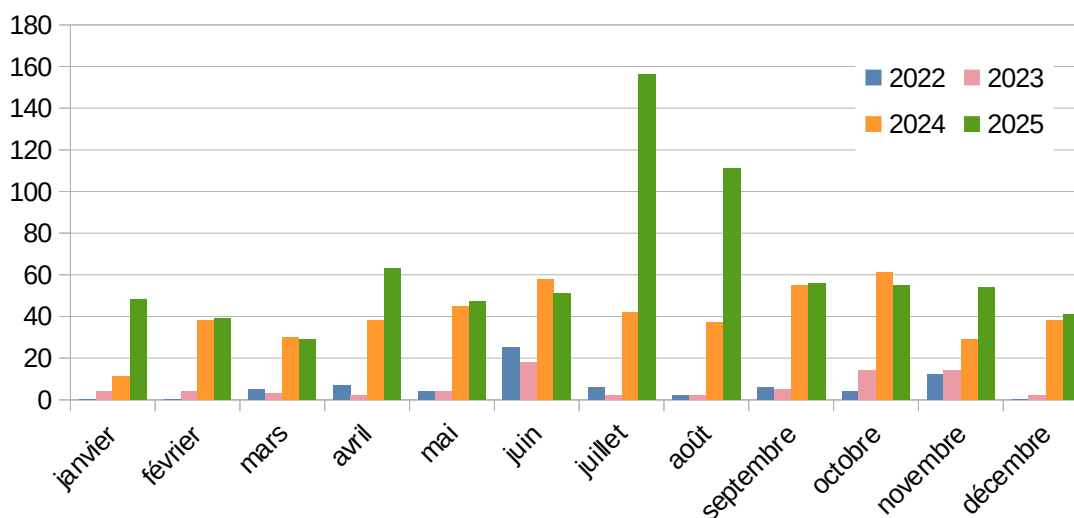
### Les personnes transportées et les activités réalisées

> Transport à la Demande (TAD)

- 221 trajets réalisés hors marché
- 358 trajets sur le marché de Bellevue
- 186 trajets dans le cadre du remplacement du tram

Hors remplacement du tram, **45 personnes différentes** ont bénéficié du service. Sur l'ensemble des trajets, 66 % ont concerné des femmes et 34 % des hommes.

*Figure : Trajets en transports à la demande depuis 2022*



> Balades en triporteur

**21 balades** ont été organisées en 2025, principalement auprès d'EHPAD, d'un accueil de jour, de l'IME Jean Perrin et du CCAS.

Ces sorties ont permis à **257 personnes** de bénéficier de balades en triporteur.

> Animations et prêts de triporteurs

De nombreuses **animations et démonstrations en triporteur** ont été réalisées lors d'événements de quartier, d'initiatives portées par des structures locales (maisons de quartier, centres sociaux) ou organisées par la collectivité.

Ces actions contribuent à la visibilité de l'activité et à la sensibilisation à la mobilité inclusive.

Par ailleurs, plusieurs **prêts de triporteurs** ont été effectués :

- des prêts ponctuels lors de manifestations (Vélorution, 8 mars, 25 novembre), afin de faciliter la participation de personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ;
- un prêt en début d'année, sur une période d'activité plus creuse, à une autre association (La Belle Escampette à Bohars) afin de l'accompagner dans le lancement de sa propre activité ;
- deux prêts en juin/juillet à des structures partenaires (SESSAD APF et École Langevin Freinet) pour l'organisation de balades le long du canal de Nantes à Brest, à destination d'enfants en situation de handicap.

Certaines de ces actions, en particulier celles destinées aux enfants en situation de handicap, ont été rendues possibles grâce au **soutien financier** de l'association **Les Enfants d'Arthur**, que nous remercions chaleureusement.

### Faits notables et principaux enseignements

L'activité de TAD a **légèrement progressé** en 2025, avec une organisation désormais plus stable et l'installation d'usages réguliers. Le développement du service repose principalement sur le bouche-à-oreille, notamment via les bénéficiaires et des professionnel·les de santé.



Nous avons **limité volontairement la communication** autour du service, une progression trop rapide et un afflux de demande aurait dépassé nos capacités actuelles. Grâce à ce choix, le service offert par l'association a progressé plus lentement cette année mais nous

a permis de **maintenir un service de qualité**, adapté aux besoins des personnes accompagnées.

Une hausse significative de l'activité durant l'été a toutefois été observée, liée au **remplacement du tram** (activité relative aux travaux Mon Réseau Grandit).

L'équilibre de l'activité reste toutefois fragile, la majorité des trajets reposant sur un nombre très limité de bénévoles.

L'arrivée d'un nouveau salarié en avril a également nécessité un temps de transition pour assurer la continuité de l'action.

## Perspectives

L'année 2025 a été marquée par la fin du soutien du Département. Le soutien de La Poule Rousse permet néanmoins de poursuivre l'activité jusqu'en octobre 2026.

**L'année à venir sera charnière**, avec la fin du projet européen SMALL et des financements associés. Le Transport à la Demande sera maintenu au sein de BaPaV jusqu'à cette échéance, tandis qu'un travail partenarial avec Brest métropole et RATPDev est engagé pour envisager une **éventuelle pérennisation du service**.

BaPaV poursuivra par ailleurs les balades auprès des EHPAD et de l'IME, la participation à des animations et le prêt de triporteurs lorsque cela sera pertinent.

## Activité Vélo-école

La vélo-école développe un **ensemble d'actions variées** à destination de **publics très divers**, de l'école primaire aux adultes, avec une attention particulière portée aux personnes éloignées de la mobilité.



## Scolaires et Jeunesse : Le déploiement du "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) et animations auprès des jeunes



L'année 2025 marque une **progression exceptionnelle** de nos interventions en milieu scolaire. Nous avons accompagné **20 classes** (contre 3 en 2024), permettant à 401 élèves du Pays des Abers, de Brest et de Bohars d'obtenir leur attestation SRAV. Pour rappel, le Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans, avant leur entrée au collège, d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie.

Parallèlement, nous avons **renforcé nos liens avec les structures de loisirs** (PL Pilier Rouge, PL Cavale blanche, MPT de l'Harteloire, IME Jean Perrin, ...) à travers 14 demi-journées d'animations ludiques et éducatives.

## Publics Adultes : Inclusion et Autonomie



### **Apprentissage et remise en selle**

Pour identifier et toucher les personnes demandeuses, nous travaillons en **lien étroit avec le réseau local** (écoles, Maisons Pour Tous, Patronages Laïques, centres sociaux). En 2025, cela a permis d'organiser **3 sessions collectives** d'apprentissage du vélo pour adultes (14 participant.es au total) et **8 sessions individuelles** de remise en selle pour reprendre confiance en ville.

### **Stages thématiques et insertion**

Des cycles de formation ont été mis en place pour des groupes constitués, notamment avec le GRETA (4 personnes) et l'ICEO (8 personnes). Nous intervenons aussi sur le volet théorique, comme pour le stage "Code de la route cycliste" proposé aux adolescent.e.s du dispositif Rebond.



### **Actions ciblées**

Un cycle de 10 séances a été dédié aux enfants du Centre Winicott (public autiste), incluant une sortie à la Penfeld.

Un projet spécifique autour du Tour de France féminin a également mobilisé 8 participantes.

## Rayonnement et Animations de proximité

L'association va à la rencontre des habitant.e.s via :

- Des présences en **Quartiers Prioritaires de la Ville** (QPV) : 30 sorties de proximité, dont 7 avec la "Mécacyclette" pour coupler pédagogie et entretien technique.
- Des **événements grand public** : Participation active aux temps forts du territoire (Climat Déclic, Foire Saint-Michel, Journée Tims des mobilités à Crozon, Festival Nananère).
- Des **balades thématiques** : Organisation de sorties accompagnées pour le CCAS et des groupes de femmes ayant appris à faire du vélo avec nous.



## Pôle Formation : Transmettre notre expertise

L'association affirme son rôle de centre de ressources sur le territoire en **formant les futurs encadrant.e.s et professionnel.le.s de la mobilité** :

- Professionnalisation (BPJEPS) : Nous avons assuré le module vélo pour 21 futurs éducateurs sportifs de l'IRSS de Brest. Cette formation a alterné théorie et pratique sur 8 séances pour préparer ces étudiant.e.s en Activités Physiques pour Tous (APT) .
- Réseau Mobilité (IMV) : Dans le cadre du projet TIMS, nous avons organisé une session de **formation "Initiateur Mobilité Vélo"** (IMV) sur 4 jours. Elle a réuni 10 stagiaires, principalement issus d'associations de mobilité bretonnes, dans les locaux de Don Bosco.

## Accueils de stagiaires

En 2025, Fred a accueilli **quatre stagiaires** aux profils variés : une personne en formation qualifiante (CQP AMV), deux étudiants ingénieurs de l'ISEN (mobilisés en partie sur la vélo-école) et un élève de seconde. Ces immersions, allant d'une à trois semaines, illustrent notre rôle de **transmission** auprès de différents publics.

## Engagement bénévole

La dynamique repose sur **18 bénévoles actifs et actives** (dont 40 % de femmes). Parmi ces bénévoles, 11 sont **agréés par l'Éducation Nationale** pour l'encadrement en milieu scolaire. Au total, les bénévoles ont assuré 80 présences sur nos animations, représentant un apport de 202 heures de volontariat.

## **Activité Mécanique : auto-réparation et méca-cyclette**

L'activité mécanique vélo repose sur l'auto-réparation, le réemploi et des actions de proximité, permettant à un large public d'entretenir ou de s'équiper à moindre coût, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires et aux publics éloignés de la mobilité. Elle s'appuie sur un **fort engagement bénévole**.

## L'atelier d'auto-réparation

### **En 2025 :**

- 471 créneaux d'atelier assurés
- 1 658 participant-es accueilli-es (dont 36 % de femmes?)
- 1 615 heures de bénévolat réalisées

L'augmentation du nombre de créneaux a notamment été rendue possible grâce à l'**engagement remarquable d'un bénévole**, qui a assuré à lui seul près de 30 % des ouvertures de l'atelier.

Une attention particulière est portée à la **transmission des savoir-faire** :



- 46 créneaux dédiés à la formation en mécanique vélo, ayant réuni 182 participant-es
- Des créneaux en **mixité choisie**, organisés régulièrement, afin de favoriser l'accès des femmes cisgenres, transgenres et aux minorités du genre à la mécanique vélo dans un cadre bienveillant

Ces temps d'atelier sont aussi des **espaces de rencontre** et d'engagement bénévole, rythmés par des **temps conviviaux** et des réunions dédiées aux bénévoles de la mécanique.

Grâce aux dons de vélos et à l'implication de bénévoles motivé-es pour les remettre en état, **204 vélos ont pu être remis en circulation en 2025**, permettant à de nombreuses personnes de s'équiper à prix accessible.

### La mécacyclette : un atelier mobile au cœur des quartiers



La mécacyclette est un atelier mobile de réparation vélo, permettant d'aller à la rencontre des habitants directement dans l'espace public.

### **En 2025 :**

- 74 sorties réalisées dans les quartiers prioritaires de la ville
- 440 participant-es rencontré-es, majoritairement des enfants, des familles et des femmes

Les interventions sont menées en **lien étroit avec de nombreux partenaires locaux** (centres sociaux, maisons de quartier, structures jeunesse, acteurs de la prévention et de l'insertion). Elles s'inscrivent souvent dans des temps forts autour de la mobilité, du sport ou de la vie de quartier.

Dans le cadre du dispositif de réussite scolaire (DRE), en partenariat avec le centre social et le service de développement social urbain (DSU), l'association a participé à la **distribution de vélos** dans les quartiers de Pontanézen, Lambézellec et Bellevue, en accompagnant les bénéficiaires lors de la mise à la route (réglages basiques), avec le soutien régulier de la vélo-école.

### Interventions en entreprises

En complément des actions de proximité, la méca-cyclette est également intervenue en 2025 dans le cadre d'**animations en entreprises et institutions**.

- 18 interventions réalisées, notamment auprès de Thalès, Arkéa et du CHU
- Animations d'auto-réparation et séances de bicycodage à destination des salarié-es

### Essaimage de l'atelier sur le Pays de Brest

Au-delà des actions menées à Brest, l'association a travaillé en 2025 à l'**essaimage du modèle d'atelier d'auto-réparation** à l'échelle du Pays de Brest. Des temps d'échange et d'accompagnement ont été menés avec Ékoumène et à Hanvec, où des ateliers d'auto-réparation sont désormais organisés régulièrement.

## Activité plaidoyer

Expertise d'usage et plaidoyer : la commission Aménables porte la voix des usagers et usagères auprès des décideurs pour garantir des aménagements cyclables et piétons de qualité. Voici la diversité de nos actions cette année :

### Contributions aux projets structurants à l'échelle métropolitaine

En 2025, les Aménables ont été mobilisé-es sur plusieurs projets d'envergure, à l'échelle métropolitaine, pour représenter l'avis des piéton.ne.s et cyclistes en amont des décisions.

- **Projet Stratégique Urbain de Brest Métropole** : rédaction et dépôt d'un [cahier d'acteur](#), visant à intégrer les enjeux de mobilités actives dans les orientations stratégiques du territoire. Cette contribution a insisté sur la nécessité de continuités cyclables lisibles, sécurisées et adaptées aux déplacements du quotidien.
- **Projet Arkea Park (Froustven)** : [contribution](#) à l'enquête publique afin de questionner la place accordée aux mobilités actives dans ce projet majeur,

notamment en matière d'accessibilité, de cheminements piétons et cyclables, et de cohérence avec les politiques de report modal.

Ces contributions ont pour objectif que les besoins des usager·eres des modes actifs soient **intégrés dès la conception des projets**, et pas uniquement en phase opérationnelle.

### Échanges techniques et recommandations sur des projets d'aménagement

La commission Aménables poursuit un travail de **dialogue avec les services de Brest Métropole** pour suivre les projets d'aménagement et s'assurer qu'ils prennent en compte les déplacements à vélo et à pied.

Exemples : Mon Réseau Grandit ou d'autres axes en réaménagement.

Ces échanges permettent de confronter les choix techniques aux usages de terrain avant la mise en œuvre des projets.

Ce suivi s'est concrétisé en 2025 par une expertise numérique de terrain :

- **Photo-cartographie via Panoramax** : [documentation visuelle](#) systématique des nouvelles pistes cyclables pour suivre l'évolution des aménagements.
- **Contribution à OpenStreetMap** : mise à jour des données pour que les nouveaux aménagements soient immédiatement intégrés dans les GPS cyclistes (Géovélo, Komoot, etc.), garantissant ainsi leur utilisation rapide par les usager·e·s.

### Temps d'échange territorialisés et institutionnels

- **Rencontre avec la mairie de quartier de Lambézellec** : partage des constats et recommandations sur les problématiques de mobilités actives du quartier (sécurité, continuités, partage de l'espace public).
- **Atelier Mobilités – Brest Centre** : participation à l'atelier sur les enjeux de mobilité dans le centre-ville, avec cartographie et collecte de propositions citoyennes. Une [carte de suivi des stationnements vélo](#) (existants, prévus, nécessaires) a été réalisée pour faciliter l'identification des besoins et la planification d'actions pour améliorer les mobilités douces.
- **Atelier Mobilités – Carrefour Koenig–Saint-Pierre** : participation à l'atelier sur les enjeux de fluidité des trajets pour tous les modes actifs (vélo, marche, trottinette) au niveau du carrefour. Les échanges ont permis de recueillir les expériences et besoins des habitant·e·s pour améliorer la circulation et la sécurité dans le quartier.
- **Réunions NPNRU** : participation aux réunions sur les quartiers de Recouvrance, Quéleverzan, Quatre-Moulin et Saint-Pierre.
- **Instances de gouvernance métropolitaine** : participation au comité consultatif des partenaires, à la Commission spécifique « Suivi du Schéma Directeur Vélo » et à d'autres instances, afin de porter les enjeux des mobilités actives au niveau stratégique.
- **Ateliers PDME** : échanges avec les entreprises autour de la transformation des mobilités dans le cadre des Plans de Mobilité Employeur.

## Émergence du collectif "Trottoir en Mouvement"

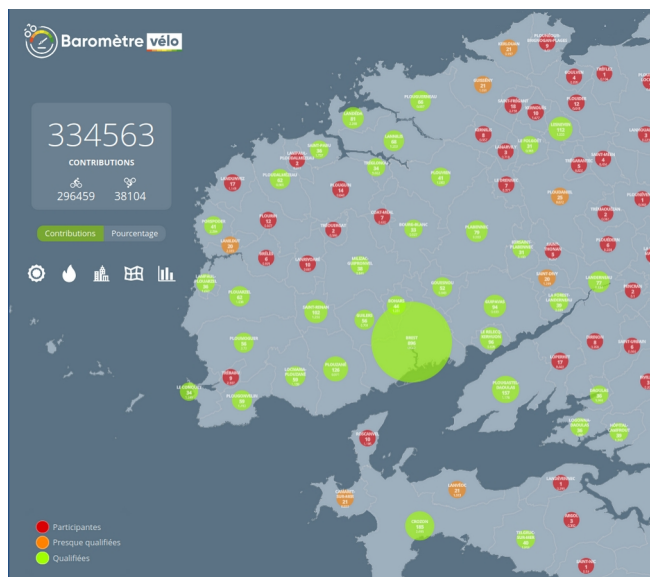
BaPaV a co-fondé ce nouveau collectif brestois pour **défendre les droits des piéton.ne.s**. Aux côtés de partenaires comme *APF France Handicap*, nous militons pour une accessibilité universelle et des trottoirs libérés des encombrements (stationnement illicite, bacs de poubelles permanents). Cette action commune renforce notre plaidoyer pour une ville plus marchable et sécurisée pour tous.

## Baromètre vélo 2025 : un outil de représentation de l'avis des cyclistes

Le Baromètre vélo 2025 constitue un outil national porté en majorité par les associations vélo, permettant de recueillir et de **représenter l'avis des cyclistes** sur leurs conditions de déplacement. Il constitue un outil central de plaidoyer, apportant des **données chiffrées et comparables** pour nourrir les échanges avec les collectivités.

En 2025, un **investissement important**, à la fois bénévole et salarié, a été nécessaire pour :

- relayer massivement l'enquête sur le territoire,
- mobiliser les cyclistes du Pays de Brest,
- assurer qu'un maximum de communes atteignent le seuil de qualification permettant l'exploitation des résultats.



## Avis sur des projets de réaménagement et remontées de terrain

Tout au long de l'année, la commission Aménables a **formulé des avis** sur des projets d'aménagement à venir, dans l'objectif que les besoins des piéton.ne.s et cyclistes soient **pris en compte en amont**.

Parmi les sujets traités :

- Chicanes du pont Albert Louppe (Brest)
- Réaménagement de la rue de Kervao (Brest)
- Réaménagement de la rue Anatole France (Le Relecq-Kerhuon)
- Aménagements envisagés en centre-ville de Guipavas
- Réaménagement de la Route de Trenen (Plouzané)
- Réaménagement du rond-point de Roc'h Kerezen (Plougastel-Daoulas)

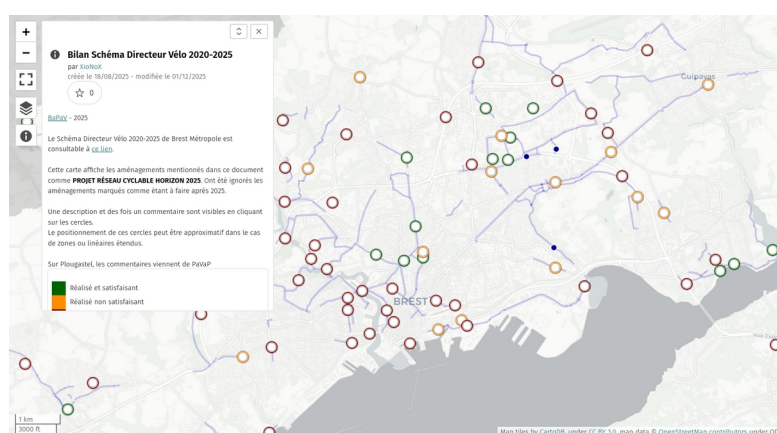
- Réaménagement du rond-point des Droits de l'Homme (Plouzané)
- Suivi et relances pour la mise en sécurité de la rue Gustave Zédé (Brest)

Ces contributions ont parfois donné lieu à des **échanges** avec le service mobilité de la métropole ou les collectivités concernées.

Par ailleurs, un travail spécifique de **recensement et de signalement** des passages piétons manquants sur le quartier de Brest-Centre a été engagé. Ce suivi, matérialisé par [une cartographie dédiée](#), permet de visualiser les besoins de continuité et de porter des demandes concrètes auprès de la collectivité.

## Bilan du Schéma Directeur Vélo

Un autre temps fort de l'année a été le travail autour du [bilan du Schéma Directeur Vélo](#). La commission Aménables a contribué à **analyser l'état d'avancement** du schéma. Elle a identifié les écarts entre les objectifs affichés et les réalisations effectives. Elle a également formulé des constats et recommandations pour améliorer la cohérence, la continuité et la lisibilité du réseau cyclable, ainsi que la priorisation des aménagements.



En 2025, la commission Aménables a poursuivi un travail de fond mêlant contributions stratégiques, avis techniques, mobilisation associative et dialogue avec les collectivités. Ces actions participent à faire reconnaître l'expertise d'usage des piétons et cyclistes et à renforcer la place des mobilités actives dans les politiques locales du Pays de Brest. **L'ensemble de nos avis, contributions et le suivi détaillé de nos actions sont consultables en ligne [sur notre site internet](#).**

# Présence médiatique

BAPAV a promu son activité dans les médias locaux en 2025 :

## Activités (triporteurs, mécanique, ...)

- > Le Télégramme, [À Plougastel-Daoulas, les résidents d'un Ehpad ont bénéficié de promenades en triporteur grâce à deux associations](#), 05/2025
- > Ouest-France, [Hanvec. Un premier atelier de réparation de vélos a été organisé](#), 07/2025
- > Côté Brest, [« C'est pratique » : pas de tram entre Château et Jaurès, ils vous transportent gratuitement en triporteur](#), 08/2025
- > Ouest France, [« Ça va plus vite qu'à pied » : à Brest, un transporteur électrique prend le relais du tram](#), 08/2025

Côté Brest

### « C'est pratique » : pas de tram entre Château et Jaurès, ils vous transportent gratuitement en triporteur

À Brest, le tram ne circule pas entre le bas de Siam et Jaurès. Tous les mardis, deux triporteurs assurent la liaison pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Tramway de Brest Vélo



Mardi 12 août 2025, Nicholas Hastings, en service volontaire européen au sein de Brest métropole et Édouard Vaughan, bénévole à BaPAV ont multiplié les allers et retours entre Jaurès et le bas de Siam pour transporter le public. ©Amélie Thomas

## Évènements

- > Le Télégramme, [« Avec le beau temps, c'est le moment idéal » : cinq raisons de se mettre en selle avec le challenge Tout à vélo à Brest \[Video\]](#), 05/2025
- > Tébéo et Tébésud, [Brest : Tous en selle pour le challenge Tout à Vélo !](#), 05/2025
- > Le Télégramme, [À Brest, le challenge Tout à vélo encourage les nouveaux cyclistes](#), 05/2025
- > Le Télégramme, [En attendant juillet, c'était la fête du Tour ce dimanche à Brest](#), 05/2025
- > Le Télégramme, [Dans le quartier de Bellevue, à Brest, une centaine de participants à la journée des mobilités](#), 05/2025
- > Le Télégramme, [L'évènement « Faites du vélo » a animé le quartier de Pontanézen, à Brest](#), 07/2025

A screenshot of a news article from the website 'Le Télégramme'. The article is titled 'ndant juillet, c'était la fête du Tour' and discusses the postponement of the Tour de France Femmes. It features a photograph of a group of cyclists and people gathered for an event. The article text mentions that 150 participants of the Tour de France Femmes will start from the port of commerce to ride to Guimper on a 110 km stage on Sunday, which was the 'Tour au Parc-à-Chânes' event. The photo shows a group of people, some on bicycles and some on triporters, posing for a group photo. The caption below the photo reads: 'Près pour le 27 juillet ! Au centre, les élus Patrick Appère, Robert Jestin et Sandra Le Roux ne manqueraient pas non plus, cet été, la venue des meilleures cyclistes au monde à Brest. (Photo Le Télégramme/Stéphane Jézéquel)'. The website header includes navigation links for 'A la Une', 'Bretagne', 'Communes', 'Sports', 'Municipales', 'Décide', 'Économie', 'Tourisme', 'Culture et Loisirs', and 'Services'. There are also search, login, and subscription buttons.

## Plaidoyer

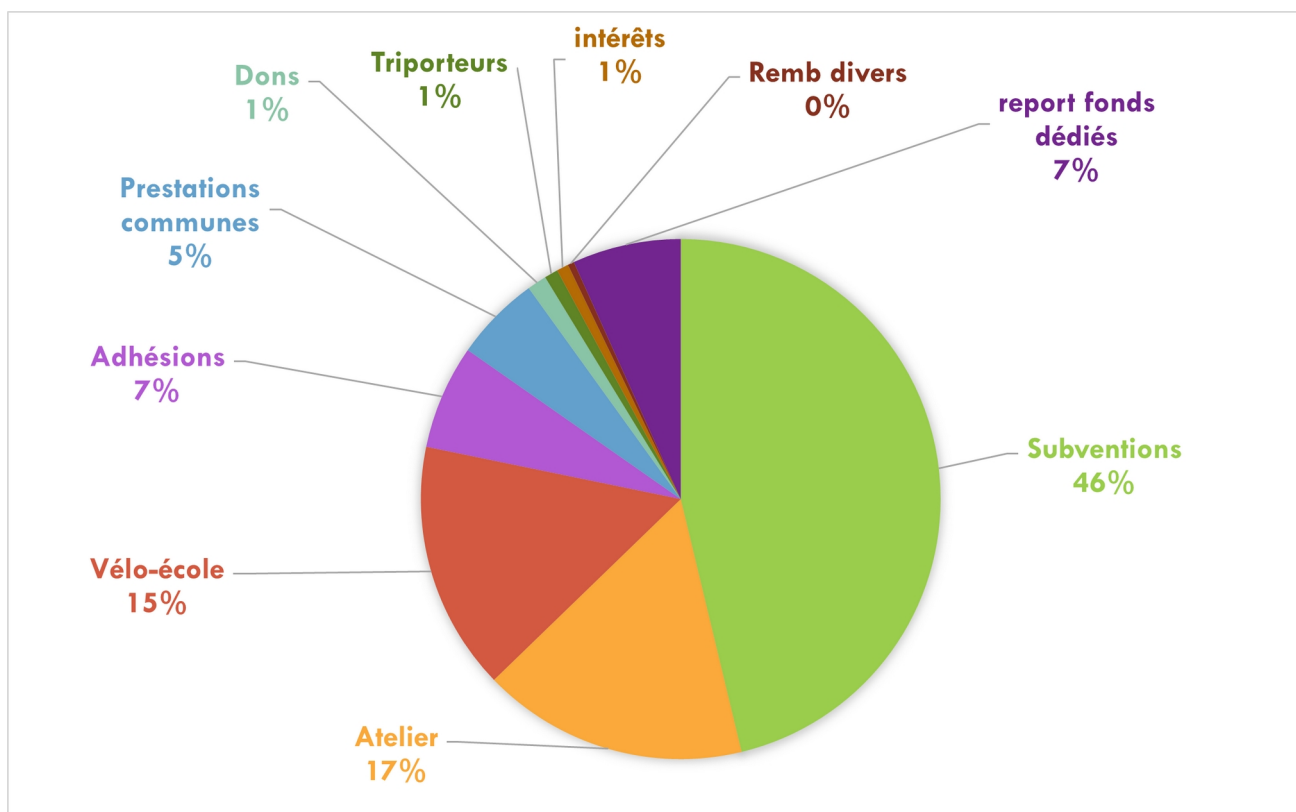
- > Le Télégramme, [À Brest, faut-il passer la ville entièrement en zone 30 km/h ?](#), 01/2025
- > Le Télégramme, [L'association Bapav souhaite la création d'un Réseau express vélo dans la métropole brestoise](#), 01/2025
- > Le Télégramme, [« C'est dommage parce qu'il y a un manque » : à Brest, quelles sont les options pour garer son vélo en toute sécurité ?](#), 02/2025
- > RCF Radio, [Arzhel Younsi : "un des objectifs du Réseau Express Vélo est de donner la possibilité aux personnes de se déplacer à vélo en toute sécurité"](#), 02/2025
- > Ouest France, [Comme Rennes ou Lyon, et si Brest avait son réseau de pistes cyclables aussi pratique qu'un métro ?](#), 03/2025
- > Le Télégramme, [Brest à pied et à vélo, satisfaite des travaux à venir à Guipavas, suggère des améliorations](#), 04/2025
- > Le Télégramme, [Plus de 3 600 habitants du Pays de Brest répondent à l'enquête nationale Baromètre vélo](#), 06/2025
- > Le Télégramme, [Vieux pont de Plougastel : deux associations demandent de revoir l'aménagement anti-voitures](#), 06/2025
- > Le Télégramme, [« On va y arriver ! » : à Brest, une réflexion en cours sur les rues à sens unique mais à double sens cyclable](#), 06/2025
- > Côté Brest, [Trottoirs en mouvement : que veut faire ce nouveau collectif créé à Brest ?](#), 09/2025
- > Le Télégramme, [« Il n'y a toujours pas de sérénité à circuler à vélo » : le baromètre vélo pointe encore le manque d'infrastructures cyclistes à Brest \[Carte interactive\]](#), 10/2025
- > Côté Brest, [« C'est compliqué de circuler à vélo » : quels sont les points noirs à Brest ?](#), 10/2025
- > Le Télégramme, [À Brest, les cyclistes n'ont pas toujours tort de passer au feu rouge](#), 11/2025

# Bilan financier

## Compte de résultat

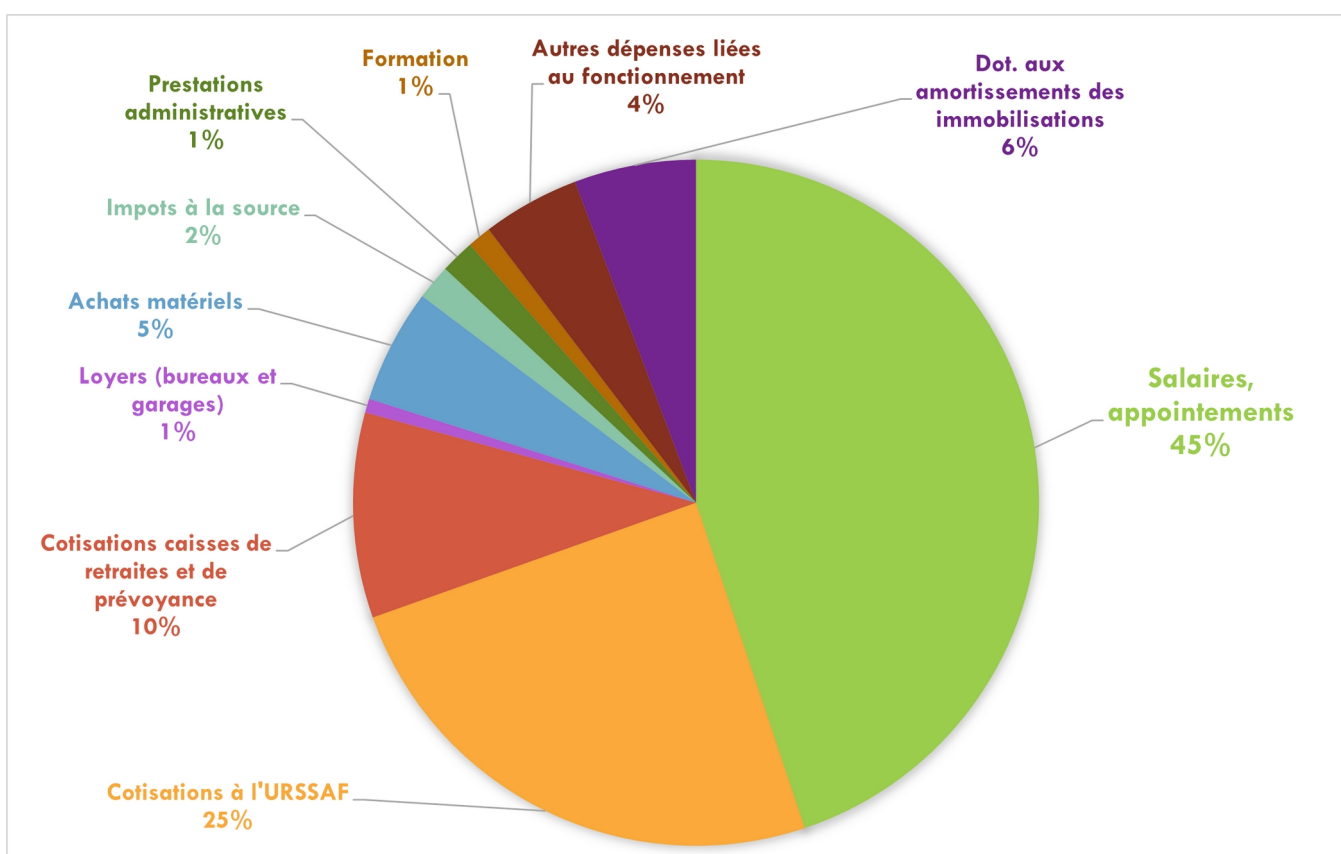
Produits :

2025	€	%
Subventions	80 669,98 €	46,24 %
Atelier	28 832,21 €	16,53 %
Vélo-école	26 981,00 €	15,46 %
Adhésions	11 309,60 €	6,48 %
Prestations communes	9 326,70 €	5,35 %
Dons	2 104,30 €	1,21 %
Triporteurs	1 482,50 €	0,85 %
intérêts	1 295,71 €	0,74 %
Remb divers	688,70 €	0,39 %
report fonds dédiés	11 776,28 €	6,75 %
	<b>174 466,98 €</b>	<b>100,00 %</b>



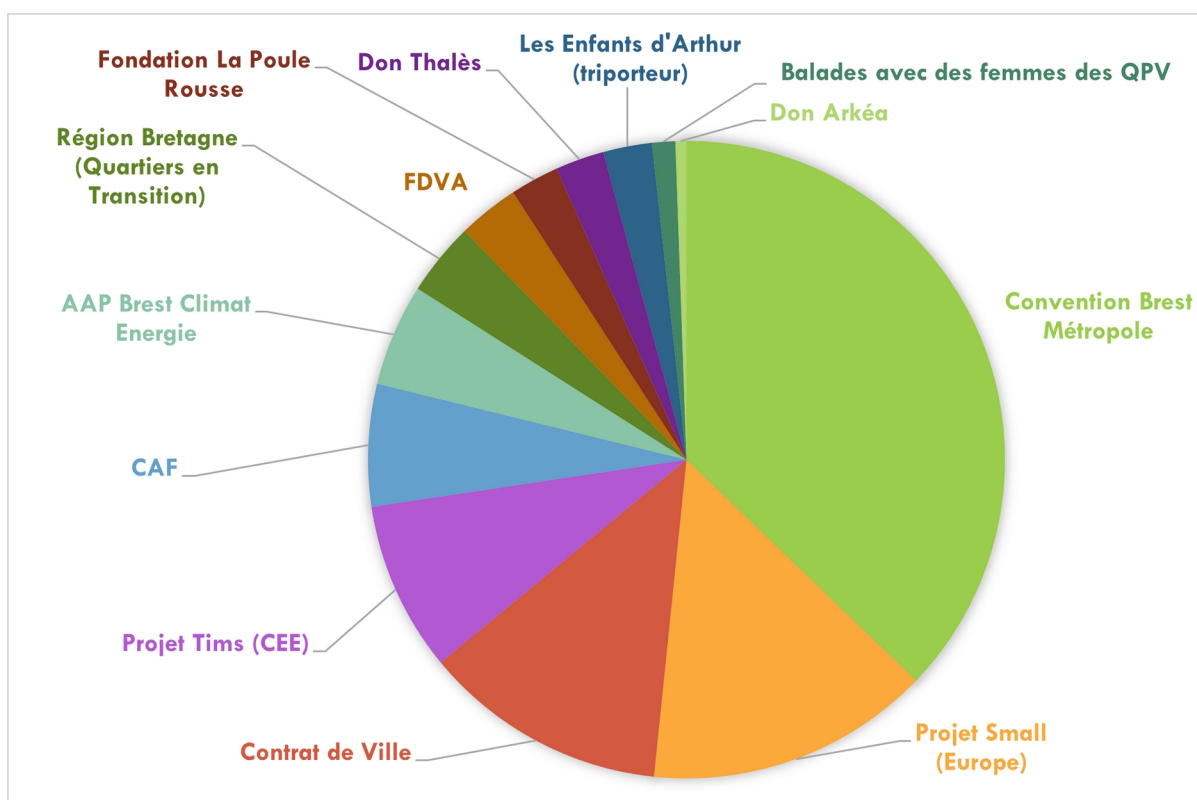
## Charges :

Charges	€	%
Achats matériel, équipements & travaux	4 202,74 €	1,90 %
Fournitures non stockables (eau, énergie...)	1 875,51 €	0,85 %
Fournitures d'entretien et petit équipement	2 086,98 €	0,94 %
Fournitures administratives	425,69 €	0,19 %
Autres fournitures & matières	100,00 €	0,05 %
Locations immobilières	9 462,07 €	4,28 %
Entretien sur biens mobiliers	1 417,96 €	0,64 %
Maintenance	360,90 €	0,16 %
Primes d'assurance	1 626,26 €	0,74 %
Documentation générale	189,89 €	0,09 %
Frais de colloques, séminaires, conférences	991,36 €	0,45 %
Prestations administratives	3 415,49 €	1,54 %
Honoraires	50,00 €	0,02 %
Publicité, publications, relations publiques	507,82 €	0,23 %
Frais de missions	705,77 €	0,32 %
Affranchissements, frais postaux	14,67 €	0,01 %
Téléphone	1 633,60 €	0,74 %
Services bancaires et assimilés	81,12 €	0,04 %
Cotisations (liées à l'activité économique)	1 594,15 €	0,72 %
Formation professionnelle continue	437,47 €	0,20 %
Participations employeurs à l'effort de construction	1 991,00 €	0,90 %
Salaires, appointements	97 078,99 €	43,88 %
Impôts à la source	3 582,00 €	1,62 %
Cotisations à l'URSSAF	53 458,00 €	24,16 %
Cotisations caisses de retraites et de prévoyance	20 924,69 €	9,46 %
Médecine du travail, pharmacie	615,60 €	0,28 %
Dot. aux amortissements des immobilisations	12 426,98 €	5,62 %
<b>Total charges</b>	<b>221 256,71 €</b>	<b>100,00 %</b>
Résultat de l'exercice (perte)	<b>-46 789,73 €</b>	



## Subventions :

Subventions	€	%
Convention Brest Métropole	30 000,00 €	37,19 %
Projet Small (Europe)	11 650,00 €	14,44 %
Contrat de Ville	10 000,00 €	12,40 %
Projet Tims (CEE)	6 944,98 €	8,61 %
CAF	5 000,00 €	6,20 %
AAP Brest Climat Energie	4 180,00 €	5,18 %
Région Bretagne (Quartiers en Transition)	3 000,00 €	3,72 %
FDVA	2 500,00 €	3,10 %
Fondation La Poule Rousse	2 000,00 €	2,48 %
Thalès	2 000,00 €	2,48 %
subvention Les enfants d'Arthur (tripporteur)	2 000,00 €	2,48 %
Balades avec des femmes des QPV	945,00 €	1,17 %
Arkéa	450,00 €	0,56 %
	<b>80 669,98 €</b>	<b>100,00 %</b>



## Bilan

### Actif

Actif immobilisé	Matériel de transport	24 071,59 €
	Matériel bureau et informatique	803,19 €
	Dépôts et cautionnements versés	75,00 €
Actif circulant	Autres usagers	1 634,00 €
Trésorerie	Livret A	48 587,42 €
	Compte CMB	25 122,33 €
	Compte Heol	72,87 €
	Compte HelloAsso	1 440,00 €
	Caisse	1 418,00 €
Total actif		103 224,40 €

### Passif

Capitaux propres	Report à nouveau (Solde créditeur)	122 648,23 €
	Fonds dédiés sur subventions fonctionnement	19 004,04 €
	Résultat de l'exercice (perte)	-46 789,73 €
Dettes	Fournisseurs	303,00 €
	Sécurité sociale	5 120,00 €
	Caisses de retraites et de prévoyance	2 545,86 €
	Prélèvements à la source - Impôt sur le revenu	393,00 €

Total passif

103 224,40 €

## Analyse

Nous avons anticipé un résultat négatif dans le budget prévisionnel 2025 (-25 000€) du fait de la non reconduction des programmes CEE mais malheureusement le déficit a excédé nos prévisions. En cause, une perte de financement du département et la non sélection de notre association par la métropole pour effectuer du vélo dans les écoles (offre de marché).

Nous avons accumulé au cours des dernières années un excédant de provisions conséquent et il nous semblait acceptable d'envisager un budget prévisionnel déficitaire. La situation économique s'est tendue entre temps et nous devons moins nous focaliser sur les financements publics et plus sur les financements privés, ce qui sera notre stratégie pour 2026.

# Prévisionnel 2026

## Budget prévisionnel BAPAV Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2026

Charges		Produits	
<b>Achats de fonctionnement</b>	<b>13 500,00 €</b>	<b>Ventes et prestations de service</b>	<b>57 900,00 €</b>
Consommables et fournitures bureaux, vélo-école et atelier	13 500,00 €	Recettes atelier (vente de vélos, pièces détachées, bicycodages)	16 000,00 €
		Prestations diverses (Festivals, événements divers ...)	9 000,00 €
		Prestations vélo-école (dont SRAV)	20 600,00 €
		Projet triporteur (balades)	2 800,00 €
		Prestations méca-cyclette (atelier mobile)	9 500,00 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>23 450,00 €</b>	<b>Financements extérieurs</b>	<b>136 150,00 €</b>
Achats non stockables (gaz, électricité)	2 400,00 €	<b>Acquises</b>	<b>63 150,00 €</b>
Locations immobilières (loyers et assurances)	10 000,00 €	Convention Ecologic	3 700,00 €
Assurances (hors locatif)	2 000,00 €	Convention globale Brest Métropole 2024-2026 (2025)	30 000,00 €
Frais de mission (déplacements, frais de séminaires ...)	500,00 €	Programme TIMS 2024-2026 (Territoires, Inclusion, Mobilité, Sobriété)	6 950,00 €
Publicité, relations publiques	1 000,00 €	Subvention région Bretagne (AAP : Quartiers en transition 2025)	7 000,00 €
Frais postaux, bancaires, et de télécommunications	1 700,00 €	Projet SMALL (projet européen) 2025	10 000,00 €
Services extérieurs divers (RH, gestionnaire de paie)	3 600,00 €	Mécénat Les enfants d'Arthur	1 500,00 €
Frais de formation des salarié.e.s	600,00 €	Mécénat La Poule Rousse	4 000,00 €
Adhésions à des associations partenaires	1 650,00 €		
		<b>Sollicitées</b>	<b>47 500,00 €</b>
		Fond pour le développement de la vie associative (FDVA2) 2026	2 500,00 €
		Contrat de ville 2025 (quartiers 2030)	10 000,00 €
<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 000,00 €</b>	CAF	5 000,00 €
Uniformation	2 000,00 €	Crédit Agricole (projet vélo-école)	10 000,00 €
		AAP Ecologic	15 000,00 €
		AAP Commission des financeurs	5 000,00 €
		<b>En attente de publication</b>	<b>25 500,00 €</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>167 000,00 €</b>	FDVA 1	3 000,00 €
Masse salariale (salaires et cotisations sociales)	167 000,00 €	Autres AAP	5 000,00 €
		AAP santé vous bien BM	5 000,00 €
		AAP vélo dans les écoles BM	10 000,00 €
		Dons	2 500,00 €
		<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>23 800,00 €</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>11 900,00 €</b>	Cotisations adhérents	11 300,00 €
Amortissement triporteurs, vélo électrique, méca-cyclette	11 900,00 €	Intérêts livret	500,00 €
		Reprise pour dotations amortissements (utilisation fonds reportés)	12 000,00 €
<b>Total charges</b>	<b>217 850,00 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>217 850,00 €</b>
		<b>Résultat net 2025 (produits - charges)</b>	<b>-00 €</b>